

Eléments de correction TM3

✍ 1)

	Transgression norme ?	Règle diffuse / clairement (voire légalement) établie ?	Règle avec étendue locale / générale ?	Comment (par qui, avec quels moyens) la transgression est-elle sanctionnée ?
Dénoncer le camarade de classe qui a copié durant le contrôle	oui	diffuse	générale	Mise à l'écart de la classe, quolibet voire insulte « fayot », « traître »
Laisser libres les places de parking pour handicapés	non	légale	générale	Contravention police, remarques passants
Rester assis devant une personne âgée, debout dans le bus	oui	Légale (place réservée) Diffuse sinon	générale	Contrôleurs (rares) Réprobation de la vieille dame voire des autres passagers
Prendre le bus sans ticket	oui	légale	générale	Contrôleurs
Vivre en couple homosexuel avec un enfant	oui	diffuse	générale	Contrôle social / voisins et camarades de l'enfant notamment (le « qu'en dira-t-on »)
Amies se baladant	non	Légale : liberté circulation seul ou en groupe espace public	générale	-
Etre SDF	oui	diffuse	générale	Contrôle social (rejet, méfiance, exclusion)
Ne pas s'inscrire sur les listes électorales	oui	Diffuse (civisme)	générale	Contrôle social (réprobation de la société)

✍ 2) À partir des résultats de l'exercice, proposez une définition de « déviance » et de « conformisme ».

Déviance : transgression d'une norme, qu'elle soit légale et formelle ou diffuse ou locale, propre à un sous-groupe ou à un pays. La normalité en sociologie ne se définit pas de façon morale (le bien / le mal). Est normal ce qui est admis et/ou pratiqué par la majorité du groupe / de la société à un moment donné. Les normes et la normalité varient donc dans le temps et dans l'espace (les normes sont relatives). Par exemple au sein d'un groupe restreint d'amis qui fraudent systématiquement le tram, il est anormal qu'un des amis se mette à payer le ticket, il serait alors déviant pour le groupe. C'est le contraire pour l'ensemble de la société, frauder est un délit. La plupart des actes déviants ne sont pas de la délinquance qui est la transgression d'une norme pénale.

Conformisme : le fait de respecter la norme, le contraire de la déviance.

✍ 3) Parmi tous les actes déviants, relever ceux qui relèvent de la délinquance c'est-à-dire de comportements déviants considérés comme contraire à la loi pénale (infractions : contravention, délit ou crime) : prendre le bus sans ticket.

✍ 4) Sur quels chiffres le Ministre de l'intérieur Brice Hortefeux met-il l'accent ?

Les chiffres de la police, c'est-à-dire pas la délinquance réelle mais la délinquance mesurée par la police.

✍ 5) Quel est l'enjeu politique de ces chiffres ?

Indiquez à l'opinion que le gouvernement réussit à faire baisser la délinquance donc l'insécurité.

✍ 6) Quelle signification donner à la phrase suivante du Ministre de l'Intérieur : « globalement, cette baisse [de la délinquance] a été 2,1% en 2010 par rapport à 2009 ». Le nombre de faits de délinquance (crimes et délits) comptabilisés par la police a baissé de 2,1% en 2010 par rapport à 2009.

✍ 7) Pourquoi dans les cas de violence, de nombreuses victimes ne portent-elles pas plainte ?

Le lien affectif et la proximité domestique du quotidien dissuadent souvent la victime de porter plainte par peur de représailles, menaces, chantage affectif, arrangements amiables... on estime ainsi que seul 1/4 des agressions sexuelles et 1/3 des agressions familiales sont déclarées à la Police.

✍ 8) Discuter l'idée selon laquelle les chiffres de la délinquance mesureraient non pas l'activité des délinquants mais celle de la police.

En effet, si les effectifs de la police diminuent (RGPP : non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite), il y a moins de policiers pour constater les délits et interpeller les délinquants, et donc, mécaniquement la délinquance enregistrée par la Police diminue sans pour autant diminuer dans la réalité. Ce n'est qu'une diminution statistique.

✍ 9) Pourquoi le manque d'informations accompagnant les statistiques de la police ou de la justice est-il préjudiciable ?

Car ce sont des thématiques électorales, celui qui veut se faire réélire est aussi celui qui produit et énonce les chiffres (le ministre de l'intérieur et le « patron de la police », il peut donc sur-interpréter (voire manipuler en changeant les façons de comptabiliser) les chiffres à des fins politiques (électorales). Trop peu de citoyens savent comment les chiffres officiels de la délinquance sont calculés et notamment dépendent surtout de l'activité des policiers et donc de leurs effectifs, répartition sur le territoire, missions prioritaires...

✍ 10) Chaque infraction constatée par les services de police donne-t-elle lieu à rédaction d'un procès verbal d'infraction ?

Non certaines sont seulement consignées en main courante, d'autres donnent lieu à un avertissement ou rappel à la loi, d'autres encore sont classées (fautes d'éléments tangibles que parfois les policiers n'ont pas le temps de collecter par enquête).

✍ 11) Tracez sur le schéma le ou les parcours d'une infraction qui aboutit à une condamnation.



12) Montrez que les interactions sociales jouent un rôle important dans la mesure de la délinquance établie par les services de police.

Les interactions sociales résultent de tout ce qui se passe entre au moins 2 individus qui se croisent ou se côtoient : jugements, regards, paroles, gestes échangés... Lorsque qu'une victime vient déposer plainte, selon sa capacité à s'exprimer, expliquer, convaincre, selon aussi le type de délit ou crime dont elle s'estime victime, ses chances d'être perçue comme crédible et victime légitime par la Police diffèrent. Par ailleurs, la société véhicule des stéréotypes sur les délinquants potentiels : ce sont des hommes plus que des femmes, des jeunes plus que des âgés, issus des catégories défavorisées plutôt que fortunées, de « l'immigration visible » (racisme) plus que des « blancs » etc. Ainsi, les personnes les plus surveillées, contrôlées et soupçonnées par la police sont celles correspondant le plus à ce stéréotype, elles sont donc sur-contrôlées pendant que d'autres catégories sont comme invisibles pour la Police qui les sous-contrôlent.

13) Classez chacun des 4 cas suivants dans le tableau ci-dessous

① Marc a tagué la façade du lycée en pleine nuit, sans avoir été surpris par quiconque ② Tony a volé un sac dans un magasin, et a été interpellé par des policiers qui patrouillaient ③ Omar a été arrêté pour agression d'une personne âgée qui prétend l'avoir formellement reconnu. En réalité, Omar, qui est connu défavorablement des services de police, est pris pour quelqu'un d'autre. ④ Amelia, qui était assis dans le bus, vient de se lever pour laisser sa place à une femme enceinte

Comportement	Obéissant à la norme	Transgressant la norme
Perçu comme déviant	Accusé à tort ③ Omar	Pleinement déviant ② Tony
Non perçu comme déviant	Conforme ④ Amelia	Secrètement déviant ① Marc

14) Quels sont les exemples qui illustrent une possible insuffisance des statistiques de police en matière de recensement de la délinquance "réelle"? Les agressions sexuelles et familiales, la délinquance en cols blancs sont sous-déclarées ou sous-surveillées ; la corrélation entre mesure policière de la délinquance et effectifs et missions policiers.

15) Montrer que la déviance procède d'un processus d'étiquetage. Selon le sociologue américain Howard Becker, le possible processus d'étiquetage commence par la transgression volontaire ou non d'une norme dominante (légale ou sociale plus ou moins diffuse) au sein d'une société/d'un groupe, se poursuit par la désignation publique du déviant et peut se poursuivre par une carrière déviante dès lors que l'étiqueté intériorise ce nouveau statut ou rôle social de déviant (ex. le cancre qui est plus qu'un « mauvais » élève, il est celui étiqueté ainsi et qui endosse ce rôle dans l'institution scolaire, qui en joue)

16) Définir ce que sont les enquêtes de victimation. Elles sont effectuées par des laboratoires de sociologie indépendants du pouvoir politique et de la police/justice afin de dénombrer les crimes et délits « véritables » en interrogeant un échantillon représentatif de la population, les enquêtés s'auto-définissant victime d'un crime ou délit au cours des 12 derniers mois, précisent lequel, que l'acte ait donné lieu à une déclaration policière ou non.

17) Quels peuvent être l'intérêt et les limites de ces enquêtes ? Intérêt : mesurer les crimes et délits au plus près de la réalité (du terrain) et pas seulement à travers le filtre de l'activité policière. Limites : il faut s'en remettre à la probité des enquêtés et à leur subjectivité, pour certain, des crimes ou délits effectifs ne sont pas perçus comme tels, et pour d'autres, des actes plus anodins sont perçus comme des crimes ou délits. Enfin les frontières sont souvent poreuses entre délit et non délit : entre par exemple, la dispute verbale, l'insulte, le harcèlement, la menace, le chantage, l'intimidation etc

18) Comparer le nombre et l'évolution des agressions physiques recensées par les statistiques policières, celles dont les personnes se déclarent avoir été victimes et celles pour lesquelles elles déclarent avoir porté plainte. Les enquêtes de victimation dénombrent en moyenne un peu plus du double d'actes délictueux ou criminels par rapport aux données policières avec ou sans plainte. Les évolutions comparées sont faiblement corrélées puisque sur 3 des 4 périodes il y a divergences des mesures (il n'y a qu'entre 2000 et 2002 que les 2 courbes (victimation et police) évoluent dans le même sens/augmentation).

19) Interpréter les écarts à l'aide des documents 2 et 3 ci-dessus.

Les enquêtes de victimation fournissent forcément des données plus élevées car elles comptabilisent les crimes et délits qui ont donné lieu à dépôt de plainte ou main courante mais aussi aux crimes et délits qui ont échappé à la Police. En outre, quand on s'en remet à la déclaration des victimes on évite l'écueil des « fuites » dues à la perception et aux interactions policières que ce soit dans l'accueil au commissariat, l'écoute, le contrôle ou l'interpellation.

Synthèse : Peut-on se fier aux chiffres de la délinquance ? Vous répondrez à cette question sous forme de paragraphes argumentés en mettant en évidence les avantages et les limites des statistiques de police et des enquêtes de victimation.

Oui on peut se fier aux chiffres de la délinquance à condition de savoir comment ils sont construits pour les appréhender de façon critique et les interpréter correctement.

Ainsi, il ne faudrait jamais s'en remettre à une seule source, notamment la source policière qui est incomplète et biaisée par les effectifs et missions policiers mais qui permet cependant de bien mesurer l'évolution de l'activité de la police (qui est un critère important pour mesurer l'effort de sécurité des biens et des personnes dans un pays).

Les enquêtes de victimation sont un complément indispensable aux chiffres de l'appareil policier/judiciaire. Elles permettent de mieux s'approcher des faits de délinquance réelle, même si la plus grande rigueur dans la formulation des questions, la construction de l'échantillon représentatif doit être